
ANNEXE A

Décision du CCNR 07/08-0553 CHMP-FM concernant une séquence dans le cadre de *Le Journal du midi*

Le journal du midi avec Gilles Proulx était diffusé les jours de la semaine à l'antenne de CHMP-FM (98,5fm, Montréal) du midi jusqu'à 15h00. La séquence en question a été diffusée le 2 octobre 2007 à 12h42. C'était une entrevue entre Gilles Proulx et directeur général adjoint du Service de sécurité incendie de Montréal, Jacques Proteau.

Gilles Proulx : Parlons donc du malheur de nos pauvres pompiers, quand même, qui prennent des risques : les risques d'abîmer le bien public. Des casernes de pompiers ont été sabotées, on parle de 66 casernes, une affaire de rien. Les employés du service de sécurité, euh, Incendies de Montréal, auraient bloqué les portes des douze casernes où se trouvent les bureaux des chefs aux opérations. On parle de colle dans les serrures, etcétera. Les équipements électroniques, qui ont été interrompus, peut-être saccagés. Jacques Proteau, le directeur général adjoint du service. Bonjour monsieur Proteau.

Jacques Proteau : Bonjour monsieur Proulx.

Proulx : Et bien sûr, vous allez dire que c'est inadmissible, on répète ça à chaque coup, pis vous arrivez avec une entente qui coûte toujours plus cher aux Montréalais, au bout de tant de mois de guérilla.

Proteau : Non. Dans ce cas-ci, monsieur Proulx, bon euh, faisons un p'tit peu l'historique : jeudi soir j'ai été informé que les euh, cadres d'état-major avaient été évincés des casernes, des douze casernes administratives sur l'ensemble du territoire. Immédiatement, on a entrepris de réintégrer nos locaux, parce que c'est inadmissible que les, les cadres, les responsables des opérations ne puissent pas avoir accès à leurs locaux, tant pour le volet opérationnel que pour le volet administratif. On est retourné dans nos locaux, serruriers, constater les dégâts, etcétera. Le lendemain, j'ai parlé au président de l'Association des pompiers, bien sûr en lui disant que ses moyens de pression, les moyens de pression qu'il avait, lui, qu'il avait décrétés, lui et son organisation, n'avaient aucun bon sens –

Proulx : Oui mais il vous a dit que c'était pas lui, bien sûr.

Proteau : Non. Il n'a pas nié.

Proulx : Il n'a pas nié?

Proteau : Non monsieur, il n'a pas nié.

Proulx : Bon. Mais il vous a dit que, que vous étiez des entêtés, que vous aviez récolté ce que vous aviez semé. C'est fort en maudit ça!

Proteau : Non, il ne m'a pas dit ça du tout –

Proulx : Non? Ben j'l'ai entendu à radio c'matin, avec sa grosse voix, j'l'ai entendu c'matin.

- Proteau : Ah, euh, moi je, malheureusement je ne l'ai pas entendu. Donc on a, on a réintégré nos casernes. Le lendemain, tout a été refait. Donc y'a des portes qui ont été rebarricadées encore, visses dans les cadrages, dans les portes, etcétera. Différents types de dommages.
- Proulx : On est rendu à une facture de combien, là?
- Proteau : La facture présentement je ne l'ai pas. On est à récolter les factures, bien sûr.
- Proulx : Qui va payer?
- Proteau : C'est pas, y'a une mise en demeure qui va être envoyée à l'Association des pompiers de Montréal, et on ramasse tout pour leur refiler, bien sûr, la facture de tous ces dommages-là, sans exception.
- Proulx : Ouais. Puis avec les avocats là-dedans ça va coûter une fortune. Et euh, au bout de trois, quatre mois de guérilla, vous allez en venir à une entente qui va coûter plus cher aux Montréalais –
- Proteau : Monsieur Proulx –
- Proulx : - comme d'habitude.
- Proteau : Euh, monsieur Proulx, nous, moi, moi, euh, ma responsabilité, c'est d'assurer le service de qualité à la population, et la sécurité de la population. Ma responsabilité n'est pas de négocier l'entente. C'que j'peux vous dire, comme direction d'service, présentement la sécurité de la population est nullement touchée. Ça c'est important d'comprendre ça, malgré les campagnes de peur que l'Association a tenté de faire depuis plusieurs mois déjà. On peut –
- Proulx : Oui mais c'est des terroristes, bâtard! Comment ça se fait, « malgré la campagne qu'y ont pu faire depuis des mois »? Comment, c'est inad- Ils sont-tu là pour être dans caserne, pis quand qu'ça sonne tu pars pis tu vas éteindre? Ou ben donc si sont là pour faire des maudites campagnes de terreur, pis d'niaiseries pis d'collants pis d'briser l'équipement des contribuables?
- Proteau : Ils ne sont assurément pas là pour les choses que vous venez de décrire (*sic*), mais bien pour répondre à tout appel d'urgence, se préparer, se former –
- Proulx : Hum hum.
- Proteau : - et d'être disponibles pour la population. Et c'est c'que la majorité d'nos employés veulent.
- Proulx : Ah!
- Proteau : L'Association –
- Proulx : Ben, écoutez, vous disiez ça en 97, monsieur Proteau, là, pis ils vous ont fait des dégâts épouvantables pareil.
- Proteau : Ah mais, depuis 97, je pense monsieur Proulx, si vous avez suivi l'évolution du service –
- Proulx : Oui.

- Proteau : - ç'a quand même beaucoup changé. Et j'peux vous dire qu'y a rien –
- Proulx : Ç'a pas changé d'puis jeudi passé –
- Proteau : - qui va être toléré. Certain, certainement qu'y a des moyens d'pression actuellement, et on intervient de façon, avec beaucoup beaucoup beaucoup de vigueur sur les moyens d'pression actuels.
- Proulx : Ces enfants gâtés-là, là –
- Proteau : Hum hum?
- Proulx : - ils peuvent pas s'apercevoir, si on compare, ils vont dire : « On est brave quand même, on prend des risques ». Heille, *fuck you!* Vous prenez des risques : l'dépanneur en prend des risques, ben plus qu'eux autres, pis l'chauffeur de taxi aussi.
- Proteau : Monsieur Proulx, vous m'dites pas « *fuck you* » à moi, là?
- Proulx : Non, non. J'dis « *fuck you* » à eux autres.
- Proteau : OK.
- Proulx : Bâtard!
- (effet sonore de vitre qui éclate)
- Proteau : OK.
- Proulx : Sont pas conscients ces enfants, parce qu'ils souffrent d'infantilisme, –
- Proteau : R'gardez, euh r'gardez monsieur Proulx –
- Proulx : - qu'ils sont des privilégiés d'la société!
- Proteau : Regardez, monsieur Proulx –
- Proulx : Oui.
- Proteau : Je suis convaincu, et c'est important que vous compreniez, les gens suivent des mots d'ordre de l'APM. C'est pas la majorité d'nos pompiers et pompières qui veulent ça. Au contraire –
- Proulx : Donc –
- Proteau : - on en rencontre tous les jours –
- Proulx : Ah!
- Proteau : - Ils sont terriblement mal à l'aise par rapport à tout ça.
- Proulx : Ah! Ah! Donc vous m'faites la preuve que c'est le syndicalisme qui doit être refait, reformulé, réécrit. Et ça, faut mettre de la pression sur Jean la carpe, à Québec.

- Proteau : Ça, ça monsieur Proulx, euh je n'ai pas, j'veais agir sur c'que j'peux agir –
- Proulx : Hum hum.
- Proteau : - et c'que j'peux agir présentement, c'est sur la qualité, euh, et la, s'assurer qu'la population est en sécurité.
- Proulx : Ouais.
- Proteau : Ça c'est mon rôle, c'est mes responsabilités. J'peux vous donner, et j'peux vous dire –
- Proulx : Combien, combien coûtent leurs revendications, là? Qu'est-ce qu'ils veulent avoir de plus? Parce qu'un syndicat ça demande plus pour vous en donner moins.
- Proteau : Évidemment il y a des revendications. J'veux pas embarquer au niveau d'la négociation collective, ce n'est pas mon rayon, c'est les opérations, mais y'a, entre autres, le régime de retraite.
- Proulx : Ah oui! Veuillez passer à la caisse, les cons.
- Proteau : Puis les estimés sont à, autour de, entre 20 et 25 millions –
- Proulx : Maaais ouiii!
- Proteau : Y'a une modification des horaires de travail, de passer de treize jours par mois à sept jours.
- Proulx : (s'étouffe/rit) Ah! Ça s'peut-tuuu!
- (effet sonore de quelqu'un qui tousse)
- Proulx : Ça c'est, plus le 100 millions d'achat d'camions, là.
- Proteau : Là, on a 53 euh, bon, en plus des investissements que la Ville, la Ville a investi beaucoup dans l'service d'incendies au cours des dernières années. On parle des camions, on parle, -
- Proulx : Hum.
- Proteau : - la, la revitalisation de l'ensemble là des équipements d'combat d'incendie.
- Proulx : Ouais.
- Proteau : Vous parlez d'habillement, c'est des centaines de millions qui ont été investis à l'heure où on s'parle.
- Proulx : Ouais. Ouais. Plus les souliers, les bas, les bottines, pis que je revends au beau-frère, pis que j'en, j'en r'demande un autre, pis enwèye donc. On sait tout ça par cœur. Plus la peine qu'ils ont quand un beau-frère est mort pis qu'y ont droit à, à des congés d'mortalité pis des maudites aberrations, comme, ça s'peut pas! Quelqu'un chez vous a signé ça. C'est lui qui mériterait d'être passé au mur, dans l'fond. C'est ceux et celles qui ont signé ces conventions-là.
- Proteau : Ça monsieur Proulx, on peut pas rectifier –

- Proulx : Nooon.
- Proteau : - on peut pas –
- Proulx : Oui! Oui! Oui! Ça, depuis quand est-ce qu'une erreur se rectifie pas?
- Proteau : Ouais. Oui! Mais on peut pas, euh, on tente de, euh, on peut pas faire toute d'un seul coup. Donc –
- Proulx : Non mais c'était d'même en 97, ça l'est encore, là. La preuve c'est qu'ils demandent encore plus d'congés.
- Proteau : (soupire) Bon, euh, mais c'est toujours sur une base de 42 heures semaine, là, mais le nombre de jours est diminué de, de près d'moitié. Ça, vous avez tout à fait raison. Mais –
- Proulx : Ça nous permet d'ouvrir un club de danseuses, ou un nettoyeur, ou un commerce quelconque.
- Proteau : Ça c'est votre opinion.
- Proulx : Parallèlement j'la respecte en maudit par exemple.
- Proteau : Hum.
- Proulx : Mais monsieur Proteau –
- Proteau : Oui.
- Proulx : - c'est décourageant. J'peux pas croire que l'autorité municipale, évidemment y'en n'a pas, demande pas à Québec de réécrire le Code du travail. C'est inadmissible.
- Proteau : Comme j'vous, euh, comme j'vous répète monsieur Proulx –
- Proulx : Ben ouais.
- Proteau : J'veis vous répéter qu'au niveau du Code du travail, moi je n'ai pas euh, je n'peux rien faire là-dessus. Mais j'peux vous dire, quand vous parlez des auto, des autorités municipales, c'est qu'ils agissent, et on a un appui indéfectible, et on ne laissera pas faire ça.
- Proulx : Mais, euh, n'empêche, vous allez peut-être me dire « je n'peux pas commenter ça », mais il faut refaire le syndicalisme. On est aussi ben de proclamer 80% d'entre eux, dans chacune des casernes, de pompiers volontaires : « Trouve-toi une *job*. T'auras un spécial auprès d'ton employeur, pis si y'a une urgence tu viens travailler ». Pis 20% dans, dans caserne. Ça vient d's'éteindre.
- Proteau : (soupire)
- Proulx : Pour le feu, pour le nombre de feux qu'on a maintenant, là?
- Proteau : Ah! Monsieur Proulx, c'est pas le nombre, mais c'est la gravité qu'il faut vérifier aussi, qui faut euh, c'est, c'est plus complexe que ça. Le feu, c'est une partie de notre mission. Mais c'est vraiment la sécurité de l'ensemble du, quand on parle de, de

sauvetage nautique, sauvetage en hauteur, effondrement de structure, effondrement de tranchée, les produits chimiques –

- Proulx : Ben oui, mais, ça, ça arrive pas à euh, ça arrive pas à tous les semaines ça là, là.
- Proteau : Ben monsieur Proulx, c'est notre quotidien. Y'arrive, on est dans cette palette-là à toutes les semaines. Et faut comprendre ça, là. On, on a quand même 50 000 appels par année, plus ceux de, de, des services médicaux, qui vont nous emmener à 50 000 autres appels de plus. Donc euh, c'est au, il faut être auprès de la population, faut travailler pour la population. Et bien sûr on veut ramener, on veut ramener, c'est la troisième fois que l'association s'lève d'la table de négociation. Nous, on veut les ramener à table de négociation, c'est là qu'ça va s'régler. Et c'est pas en mettant des chandails verts, pis toutes sortes de, de choses, barbouiller les camions. Et j'vous l'dis : pour aucune considération nos cadres vont être à l'extérieur des casernes. On a du personnel administratif là, nos agents d'prévention sont là, et on va rester là! Ça c'est, il faut, c'est très important –
- Proulx : Mais on pensait qu'on avait à faire à un baveux avec Fauvel, qui a pris sa retraite, pis il doit rire dans sa barbe. Le béotien qui est là, là, le débile lourd, là, la grosse voix, comment qui s'appelle là?
- Proteau : Ben, je sais pas (rit/soupire) qui vous voulez dire.
- Proulx : Le président du syndicat, de l'Association là.
- Proteau : Le président c'est monsieur Michel Crevier.
- Proulx : Monsieur Crevier, avec sa grosse voix, c'est pas ben ben mieux qu'Fauvel. On pensait qu'il y aurait eu un espoir après Fauvel. Rien n'a changé, comme vous –
- Proteau : Ça monsieur Proulx, je vous laisse le soin d'évaluer les gens. Moi, ce n'est pas mon rôle de le faire.
- Proulx : On comprend bien. Ben, mes, mes sympathies monsieur Proteau!
- Proteau : Ça m'a fait plaisir, monsieur Proulx.
- Proulx : Au revoir!
- Proteau : Au revoir!
- Proulx : C'était l'directeur général adjoint du service de sécurité des incendies de Montréal. Et ils veulent s'attirer la sympathie. « Ils sont braves, ils sont bons quand y'éteignent un feu ». On ne nie pas ça! Y'ont été embauchés et entraînés pour ça. Mais, ce qui se passe en dehors du feu par contre, ils nous mettent feu à nous autres au derrière. Ils nous coûtent une fortune. Ils ne veulent pas l'admettre! Ils ont une convention collective parasitiste! Ils ne travaillent pas très fort! Ils vont nous faire accroire le contraire. Ils sont braves. Le dépanneur aussi est brave! Le chauffeur de taxi aussi est brave! Alors, cassez tout! Cassez tout l'équipement si vous voulez là, le béotien, pis la, la, le gros, le gros débile lourd avec sa voix là. Donnez ordre de tout casser l'équipement, il se passera rien : vous avez à faire à la Ville de Montréal! Pis la Ville de Montréal a beau supplier le gouvernement de Jean la carpe! Jean la carpe n'écoute pas! Jean la carpe a eu tellement peur, dernières élections, parce qu'il s'est fait battre dans l'450, y'écouterà pas Montréal et l'514. Alors braillez auprès d'Jean la carpe, Jean la carpe ne fera rien du tout. Alors le gars avec la grosse voix qui mène

tout ça, là, il doit dire la vérité toute la vérité seulement qu'la vérité. Vous avez raison, les pompiers. La preuve c'est que Jean la carpe ne fera rien pour changer le Code du travail!

(effet sonore de démolition)

Proulx : Il est bon ainsi. Mais les caves de contribuables, pendant c'temps-là doivent payer. Et on se demande, à la mairie de Montréal, pourquoi 10 000 Montréalais quittent Montréal à chaque année pour avoir un peu plus d'paix!